

Une Articles - Mozilla Firefox

Portail Orange | Actu, Sport, Assistant... | Une Articles

planeterra.j-c-i.com/lib/p_article.php?1921018121435990811

Les plus visités | Débuter avec Firefox | Bing | Galerie de composants... | Portail Orange, Actu, S... | Sites suggérés | Suggested Sites | Web Slice Gallery

Nombre de Terrains le 06/12/2014 à 7:49:320 001

INFO ENVIRONNEMENT
Développement durable

Les thèmes abordés ici sont l'environnement, l'écologie et le développement durable. Les articles sont classés chronologiquement.

Lecteurs & acteurs
Propositions d'articles ou d'anecdotes

- Décembre 2012
- Janvier 2013
- Février 2013
- Mars 2013
- Avril 2013
- Mai 2013
- Juin 2013
- Juillet 2013
- Août 2013
- Septembre 2013
- Octobre 2013
- Novembre 2013
- Décembre 2013

• **Novembre 2013**

30/11/13 - Les contre-vérités du rapport parlementaire sur le gaz de schiste

Paris - Pour la remise, le 27 novembre, du rapport final de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) sur Les techniques alternatives à l'exploitation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, les deux rapporteurs Christian Bataille - député PS du Nord - et Jean-Claude Lenou - sénateur UMP de l'Orne - avaient soigné la mise en scène. Les députés ont dû aller consulter le volume de 254 pages - un exemplaire exact non photocopiable - dans une salle ad hoc. Quant à la presse, rien avant la conférence de presse de 11 heures. Aucun document remis sous embargo.



En réalité, depuis les déclarations de François Hollande, le 14 juillet, M. Bataille, pro-OGM et pro-gaz de schiste, ne décolère pas. Le chef de l'Etat avait en effet affirmé clairement, lors de la fête nationale, qu'il n'y aurait ni « exploration, ni exploitation du gaz de schiste en France » sous sa présidence. Le lendemain, le député PS, avait expliqué « tomber de l'armoire » après avoir entendu que François Hollande s'engouffrait dans un discours environnementaliste anti-industriel ». Samedi 3 août, dans un entretien au Figaro, M. Bataille estimait « qu'il fallait remettre les écologistes à leur place », afin que « le cercle de la raison reprenne l'ascendant sur les Torquemada de l'obscurantisme ».

Le rapport final de MM. Bataille et Lenou, comme leur document d'étape, suscite la polémique. Et pas seulement parce que les deux auteurs préfèrent largement le terme de « stimulation » à celui de « fracturation ». Les deux parlementaires écologistes membres de l'Opecst, Denis Baupin et Corinne Bouchoux, parlent d'un rapport « partiel et biaisé ». Quant à Jean-Paul Chanteguet, président (PS) de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, il estime que « la majeure partie du travail réalisé est purement hors sujet puisqu'elle concerne la fracturation hydraulique, illégale en France ». Et que la conviction des deux rapporteurs sur la maîtrise technologique de la fracturation hydraulique « relève de l'acte de foi et non de la moindre preuve scientifique ». Décryptage des principaux arguments du rapport.

« La technique de la fracturation hydraulique a été utilisée de façon répétée en France au cours des dernières décennies, sans qu'aucun dommage n'ait été signalé. Elle aurait été utilisée à au moins 45 reprises », avance le rapport. Et décrit notamment quatorze opérations de fracturation réalisées sur le gisement pétrolier de Chaunoy (Seine-et-Marne) par la société Esso REP entre 1986 et 1987, ainsi que quinze autres, sur la même formation, par la société Vermilion, entre 2002 et 2010.

En réalité, sur les 45 fracturations, quarante-trois concernent du pétrole conventionnel. Or, contrairement aux huiles de schiste dispersées dans des roches-mères ultracompactes, le pétrole « classique » s'accumule dans des réservoirs au sein de formations géologiques plus perméables et poreuses. Le forage d'un puits vertical suffit alors à le faire remonter à la surface. Les hydrocarbures non conventionnels, au contraire, nécessitent, le long d'un forage souvent horizontal, de nombreuses opérations de fracturation de la roche, en injectant d'énormes quantités d'eau, de sable et de produits chimiques sous pression - ce que l'on appelle la fracturation hydraulique.

Cette technique peut néanmoins être également utilisée dans le cas des gisements conventionnels. « La roche peut s'endommager après un forage ou avec le temps. Un "effet de peau" peut se créer qui empêche ou rend plus difficile la connexion entre le puits et le réservoir. Pour reconnecter les deux, on peut alors recourir à la fracturation hydraulique », explique François Kalaydjian, directeur adjoint ressources à l'Institut français du pétrole et des énergies nouvelles (IFPEN). La technique, désignée sous le nom de « stimulation hydraulique », consiste aussi à envoyer de l'eau, du sable et des produits chimiques sous pression, « mais à des quantités très inférieures à celles utilisées pour récupérer des hydrocarbures non conventionnels ». Surtout, la technique s'emploie de manière très locale, alors qu'il faut fracturer entre quinze et vingt fois le long d'un drain horizontal dans le cas des schistes.

Le groupe pétrolier canadien Vermilion a ainsi procédé essentiellement à des « stimulations hydrauliques ». « Nous en avons réalisé quinze entre 2002 et 2010 pour accroître le taux de production de nos puits de pétrole conventionnel », déclare Jean-Pascal Simard, directeur des relations publiques Vermilion Europe. Deux opérations supplémentaires, menées en juin 2010, ont en revanche bien porté sur un gisement de pétrole de schiste sur le site de Champotran (Seine-et-Marne). Mais elles relèvent davantage de l'expérimentation : deux puits verticaux existants ont été utilisés, et non des forages horizontaux comme aux Etats-Unis. Seul le deuxième a permis de produire du pétrole non conventionnel... à raison d'un baril par jour. C'est aujourd'hui le seul en France. L'expérience hexagonale en la matière ne coule donc pas de source.

« La fracturation hydraulique a fait d'important progrès et c'est une technologie, certes industrielle et comportant des risques, mais maîtrisée », assure le rapport. Première de ces avancées, selon les deux rapporteurs : « Les industriels tendent à réduire le nombre, la quantité et la toxicité des additifs ». Les produits indispensables au procédé de fracturation sont tous non toxiques, précise le rapport. Les autres produits - biocides, surfactants, acides, inhibiteurs de corrosion et de dépôt - ne sont pas indispensables. Ils permettent toutefois de préserver les équipements et d'optimiser la fracturation.

De fait, si certains industriels tels qu'Haliburton se targuent d'avoir limité ces additifs chimiques au profit de substituts non toxiques - agréés par l'agroalimentaire -, la tendance reste pour l'instant marginale. « L'évolution n'est pas spectaculaire, reconnaît Roland Vially, géologue à l'IFPEN. Ce sont des produits plus chers. Il n'est donc pas évident que l'ensemble des opérateurs les choisissent, à moins d'encadrer les fluides de fracturation par une législation plus stricte. » Il est impossible de généraliser à un autre type de fracturations hydrauliques que de compagnies, comme un industriel européen. Les compagnies américaines continuent d'utiliser les additifs les plus efficaces.

Malgré l'ouverture d'un site Internet d'information sur le sujet, FracFocus, il reste difficile de connaître aujourd'hui la composition des fluides de fracturation. En 2010, un rapport rédigé par la commission de l'énergie et du commerce de la Chambre des représentants américaine annonçait que l'exploitation du gaz de schiste avait nécessité, entre 2005 et 2009, l'utilisation de plus de 2 500 produits pour la fracturation hydraulique, contenant 750 substances chimiques, dont 29 sont connues ou suspectées pour être cancérigènes, ou présentant des risques pour la santé et l'environnement.

« Au-delà des additifs chimiques, le rapport occulte les polluants qui remontent à la surface avec le gaz, en provenance des couches géologiques, et que l'on ne maîtrise pas : des hydrocarbures comme du benzène ou toluène, et même des traces de radioactivité », dénonce François Veillerette, président de l'ONG Générations futures.

Autre conséquence pour l'environnement : les quantités d'eau utilisées. Le forage d'un puits requiert ainsi 10 000 à 20 000 m³ d'eau. « Les progrès techniques réalisés permettent d'optimiser le placement des fracturations et ainsi diminuer la quantité d'eau nécessaire », assure le rapport. « Il y a des baisses sur certains forages, de l'ordre de 10 % à 20 %. Mais pour le moment, les volumes d'eau utilisés restent importants », juge Roland Vially.

Enfin, concernant la pollution des nappes phréatiques, régulièrement pointée par les opposants au gaz de schiste, elle n'est pas due à la fracturation hydraulique, assure le rapport, mais « à des défauts de cimentation des puits ou des déversements en surface ». S'il n'est effectivement pas possible, en l'état des connaissances scientifiques, d'incriminer la technique de fracturation hydraulique elle-même, reste que l'exploitation du gaz de schiste pollue bel et bien les eaux souterraines depuis des années. En juin, une étude publiée par le biologiste Robert Jackson dans la revue de l'Académie des sciences américaine mettait ainsi en évidence de fortes teneurs en méthane des eaux souterraines prélevées autour des puits de gaz non conventionnel dans le nord-est de la Pennsylvanie.

« Les éventuelles fuites de méthane associées à la production d'hydrocarbures non conventionnels représentent un enjeu environnemental essentiel : compte tenu de l'importance de l'impact du méthane en tant que gaz à effet de serre, des chercheurs ont calculé qu'une fuite de 3,2 % annulerait les effets bénéfiques de la réduction de la consommation de charbon vis-à-vis des émissions de gaz carbonique », indique le rapport.

Les défenseurs du gaz de schiste mettent en effet en avant ses « vertus climatiques » : à énergie produite équivalente, ce gaz émet trois à quatre fois moins de dioxyde de carbone (CO₂) que le charbon, la source d'énergie qu'il tend à remplacer outre-Atlantique. Problème : cet hydrocarbure non conventionnel émet par contre beaucoup plus de méthane (CH₄), un gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement est trente-quatre fois supérieur à celui du CO₂.

Pour minimiser cet impact, le rapport de l'Opecst cite une étude de l'université d'Austin (Texas), publiée en septembre, qui « conclut que les fuites au stade de la production de gaz non conventionnel sont de 0,42 %, soit un taux nettement inférieur aux estimations précédentes ». Sans préciser que ces travaux ont fait l'objet de critiques : ses auteurs ont notamment été accusés d'avoir choisi des sites non représentatifs de l'ensemble des bassins de production et d'avoir occulté les puits anciens ou abandonnés, également émetteurs de CH₄.

Surtout, la majorité des travaux menés sur le sujet soulignent des taux de fuite de méthane bien supérieurs. En août, des chercheurs de la National Oceanic and Atmospheric Administration ont ainsi conclu que 6,2 % à 11,7 % du gaz naturel produit finit dans l'atmosphère, après une campagne de mesures aériennes dans l'Utah. Dernière étude en date : des mesures publiées, le 25 novembre, dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences montrent que les Etats-Unis produisent 50 % à 70 % plus de méthane qu'estimé par l'Agence de protection de l'environnement américaine. Et la plus grande part de cet écart provient des activités pétrolières et gazières.

Les rapporteurs et les industriels admettent : la fracturation hydraulique reste la technique la plus efficace et la plus couramment utilisée dans le monde. Les auteurs du rapport mentionnent néanmoins plusieurs alternatives. Notamment la fracturation par arc électrique, qu'elle reconnaissent qu'elle est toujours au stade de la recherche et développement. Et qu'elle n'est donc pas, « pour le moment », une piste viable. Certains industriels se montrent plus radicaux, expliquant qu'elle ne le sera jamais.

MM. Bataille et Lenou préfèrent mettre en avant « une technique opérationnelle et prometteuse : la stimulation au propane », dont le principal avantage est « évidemment de ne pas faire usage d'eau ». Une opération pouvant être de surcroît, selon eux, « réalisée avec moins d'additifs, voire aucun additif ». Même s'ils reconnaissent que le principal inconvénient de cette technologie est qu'elle implique des quantités importantes (plusieurs centaines de tonnes) de propane inflammable », ils soulignent qu'elle est « d'un usage ancien » et que « la société canadienne Gasfrac a réalisé, de 2008 à 2013, près de 1 900 opérations de ce type en Amérique du Nord, principalement au Canada ». Si ces opérations ont bien eu lieu, le rapport oublie de mentionner qu'elles ont majoritairement concerné (85 %, selon un industriel du secteur) des réservoirs de tight gas - soit des hydrocarbures non conventionnels de réservoirs compacts -, et non du gaz de schiste.

Enfin, si des compagnies comme Ecorpsium - l'une des premières à s'être félicitées des conclusions du rapport de l'Opecst - expliquent développer un propane non inflammable, ce dernier n'a jamais encore été utilisé dans le cadre de la fracturation d'une roche-mère.

Source: www.lemonde.fr/planete/ - Auteurs : Marie-Béatrice Baudet & Aubrey Garric, journalistes au Monde

15/11/13 - Vin et parfum bio français aux enchères au profit de la WWF

Bordeaux - L'association bordelaise Caelestis, militante pour la viticulture bio, lance fin novembre sa seconde vente aux enchères internationale de quinze coffrets contenant vin et parfum bio français, au profit du WWF, a-t-elle annoncé vendredi à l'AFP.

La première vente se déroulera à Londres chez Dreweatts and Bloomsbury auctions à partir du 20 novembre; une deuxième sera organisée sur le site "Charity buzz", à New York, à partir du 29 novembre, et la troisième vente de cinq coffrets associe une bouteille de château Fonceque, grand cru classé de Saint-Emilion élevé en biodynamie, et un parfum bio, se déroulera en 2014 à Hong Kong, a précisé sa fondatrice Grazyna Lallemand.

Les fonds récoltés par la vente de ces parfums et de la quinzaine de bouteilles mises en vente seront offerts aux antennes locales de l'association de défense de l'environnement World Wildlife Fund (WWF).

L'eau de toilette bio a été créée spécialement par l'École supérieure du parfum de Paris, à partir de la fleur de vigne. Le flacon de son côté est fabriqué à la main par l'École nationale de verre du lycée technique de Moulins (Allier) et le coffret en bois recyclé centenaire a également été fabriqué à la main.

L'étiquette traditionnelle du château Fonceque a été remplacée au profit d'une étiquette originale créée par Caelestis et signée par la marraine de cette vente annuelle, l'actrice américaine Frances Fisher qui a apposé sur l'étiquette des bouteilles la mention manuscrite "Be Healthy, Wealthy + Wise".

Elle succède au compositeur polonais Jan Kaczmarek, oscar de la meilleure musique de film en 2004 pour Neverland.

"Un vin et un parfum bio représentent aux yeux du monde entier ce que la France sait faire de mieux", a indiqué à l'AFP Grazyna Lallemand, soulignant que son association "a pour but de collecter annuellement des fonds pour le WWF et d'attirer l'attention du grand public sur l'impact environnemental de la production et de la consommation de vin". Les enchères de 2012 avaient rapporté quelque 2 100 euros.

Source: Le Nouvel Obs avec AFP



01/11/13 - Réchauffement de l'Arctique: mauvaise nouvelle planétaire, bonne nouvelle pour Gazprom

Le réchauffement peut faire des heureux: les compagnies pétrolières, comme Shell, Gazprom, Conoco/Philips et Statoil qui se préparent à forer et pomper le pétrole des mers septentrionales. Et ce malgré les risques environnementaux.

Paris - Il y a un mois, les scientifiques réunis sous l'égide de l'ONU ont conclu, après des années d'études provenant de dizaines de laboratoires, que le réchauffement climatique était bien réel, et que le gros de la faute revenait à l'homme. Notre gros instrument de réchauffement: les énergies fossiles, c'est-à-dire le pétrole et le charbon. Il faudrait réduire l'usage de ces substances pour avoir l'ombre d'une chance de ralentir le réchauffement.

Mais le réchauffement peut faire des heureux: les compagnies pétrolières, comme Shell, Gazprom, Conoco/Philips et Statoil qui se préparent à forer et pomper le pétrole des mers septentrionales, au large de l'Alaska, de la Sibérie, et dans la mer de Barents (au nord de la Russie d'Europe).

La difficulté de forer en haute mer Arctique les a freiné cependant. Et un accident dans le transport d'une plateforme a grevé les efforts de Shell qui promet de revenir bientôt au large de l'Alaska. Gazprom, avec la plateforme de Prirazlomnaya à 850 km à l'est de Mourmansk, a réussi à installer son puits de forage et se dit prêt à exploiter d'ici un an.

Un détail semble échapper à ces compagnies pétrolières: l'immense risque environnemental à leur pompage de brut à ces latitudes. Car la plateforme Deepwater Horizon dans le Golfe du Mexique avait explosé, et le pétrole s'était échoué sur les côtes. Or l'écosystème, secoué, a pu en partie absorber la nappe noire. Comme cela se passait au large des États-Unis, en zone pétrolière, certaines réactions d'urgence ont fonctionné tout de suite, et les 600 navires venus éponger étaient là. Et malgré cela, il s'agissait d'une catastrophe.

La mer Arctique est tout autre: la plateforme de Prirazlomnaya est entourée de glaces pendant des mois, imaginons une fuite massive sous la glace: impossible à éponger. Mourmansk est à 850 km, et n'est pas un port de grand trafic et encore moins un centre pétrolier et de raffinage comme peut l'être la Nouvelle-Orléans. Le choc au milieu fragile arctique serait, déclare Greenpeace à BFMTV, autrement plus grave que dans le très tropical Golfe de Mexique.

Et toujours cette immense ironie: le réchauffement climatique est dû au pétrole et au gaz. Or l'exploitation des puits en eau glaciale est devenu possible grâce au recul partiel des glaces, et à l'extension de la saison sans gel. Ainsi, Gazprom fore à Prirazlomnaya grâce au réchauffement que le pétrole extrait va justement accélérer. Pour rappel: la mer qui ne gèle pas absorbe la chaleur du soleil, alors que la glace réfléchit cette chaleur et maintient l'eau plus froide.

Mais ne jetons pas seulement la pierre au gouvernement russe et à Gazprom: les gouvernements des cinq États arctiques – les États-Unis, le Canada, le Danemark (via sa possession semi-autonome, le Groenland), et la Norvège – ne s'empresent pas de condamner ces forages. Aucune loi ne les interdit, aucune instance représentative concernée – ni parlement européen, ni national (parmi les cinq), ni assemblée générale de l'ONU – n'a voté contre. Il n'y a pas de sanctuaire arctique, seulement un sanctuaire contre l'exploitation minière en Antarctique. C'est déjà ça.

Source: www.bfmtv.com - Auteur: Harold Hyman, journaliste spécialiste de géopolitique

Tout à fait

Le "Journal Communautaire Interactif 0" est une création @gik.com - e-mail : journal@icj.com
- Informations locales

